

ensemble andeville

informations
municipales



#15
AVRIL
2024



***Andeville labellisée
Village d'avenir***

P4



Sommaire

- 03** **Edito**
- 04** **Dossier**
La commune d'Andeville lauréate du programme Villages d'Avenir
- 06** **Actualité**
Un tout nouveau parcours sportif et de santé pour tous
- 08** **Zoom sur**
La vie à Andeville
- 12** **Infos administratives**
Elections européennes
Rappel des règles : collecte des encombrants
Pour un fleurissement éco-responsable
- 14** **Agenda**



L'édito

Jean-Charles Morel, Maire d'Andeville

Dans un monde où les défis économiques et environnementaux se multiplient, la gestion prudente des ressources devient une vertu essentielle pour toute collectivité territoriale. Le 28 mars 2024, le conseil municipal a voté le budget 2024 de la commune. Avec des dépenses de fonctionnement avoisinant les 3 110 000 €, ce budget 2024 est en baisse de 17 % par rapport à 2023.

Cette rigueur dans la gestion des finances municipales est source de fierté pour nous, témoignant des résultats positifs obtenus (+ 791 000 € d'excédent de fonctionnement). Toutefois, ces résultats n'ont pas été sans défis. L'augmentation considérable du coût de l'énergie, avec une hausse atteignant jusqu'à 350 % pour les services publics locaux, ainsi que l'inflation, ont incontestablement pesé sur notre gestion et auront des répercussions sur nos choix futurs.

Conscients des difficultés auxquelles chaque Andevillien est confronté dans sa vie quotidienne, le conseil municipal a pris la décision courageuse de ne pas alourdir le fardeau fiscal. Pour la 24^e année consécutive (depuis 2001), le taux des impôts communaux demeure inchangé, démontrant ainsi notre engagement continu envers le maintien du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Le budget 2024 se caractérise principalement par une gestion prudente des dépenses liées à la crise énergétique et au réchauffement climatique. Nous poursuivrons nos efforts en matière d'isolation thermique dans les écoles et de transition énergétique, en favorisant notamment l'utilisation du photovoltaïque et de la géothermie. Cependant, une consommation plus sobre et plus responsable sera nécessaire dans toutes nos actions à venir.

Maintenir la stabilité fiscale va au-delà de simples considérations financières ; c'est aussi une question de valeurs. Cet engagement reflète notre responsabilité envers la communauté et notre solidarité envers chaque Andevillien. Avec la même détermination et le même esprit de service, la municipalité continuera à œuvrer pour le bien-être de tous ses habitants.



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144 60111 MÉRÜ cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture
Lundi au samedi 9 h à 12 h
Lundi au vendredi 14 h à 17 h

Le Maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous le samedi matin
(8 h 30 à 12 h)

Numéros utiles
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU, Urgences médicales 15
Allo enfance en danger 119

«Ensemble» bulletin d'informations municipales de la commune d'Andeville - N° 15 (avril 2024)
Directeur de publication : Jean-Charles MOREL, Maire d'Andeville - **Rédaction** : Direction Générale des Services
Éditeur : Mairie d'Andeville - SIRET : 21600012500098 Administration publique générale (8411Z) - 2 place de la République - CS90144 - 60111 MÉRÜ cedex
Tirage : 1 500 exemplaires - Impression : Imprimerie Houdeville 280 rue Henry Bessemer ZAET CREIL SAINT MAXIMIN 60100 CREIL
Tél. 03 44 45 00 81 - Dépôt légal par l'imprimeur - Prix : gratuit
Conception graphique : arnaudsedira.com
Crédit photo : Mairie d'Andeville
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

La commune d'Andeville

lauréate

du programme Villages d'avenir

Dans l'Oise, Andeville, figure parmi les quinze communes de moins de 3 500 habitants qui a été retenue pour le programme de l'État « Villages d'Avenir ». Elle sera aidée dans son projet de rénovation du centre-bourg.

« Villages d'avenir » c'est un programme qui a pour but d'aider les communes rurales à réaliser leurs projets de développement. Dans l'Oise, 15 communes, dont Andeville, ont été retenues par la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure.

Le programme « Villages d'Avenir » est porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et est lié au plan « France Ruralités » présenté par l'ancienne première ministre Elisabeth Borne. Ce plan a pour objectif de compléter l'offre locale et doit faciliter la coordination de toutes les initiatives publiques et privées en faveur des territoires ruraux. Ainsi, annoncé officiellement le 28 décembre 2023 par la préfecture de l'Oise, la commune d'Andeville bénéficiera d'un accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique.

A Andeville, cela profitera au projet phare du village, la rénovation du centre-village qui doit démarrer, si tout va bien, en 2027.

Jean-Charles Morel souligne que « la rénovation du centre-bourg est un projet très ancien qui a été pris en compte dans le nouveau PLU à la suite de nombreuses études, comme celles portant sur un nouveau plan de circulation, sur la revitalisation des commerces ». Il ajoute « que l'appui de l'État va nous permettre d'accélérer sérieusement la mise en œuvre de ce projet essentiel pour le développement de la commune » et de conclure « cette labellisation est une très bonne nouvelle ».



UN PROJET QUI S'ÉTEND SUR 2 HECTARES

Monsieur le Maire a participé le 13 mars 2024 en sous-préfecture de Clermont, sous l'égide du sous-préfet de Compiègne, référent pour la ruralité dans l'Oise, Christian Guyard à la présentation du chef de projet mutualisé, Corentin Hennart. D'ailleurs, celui-ci est venu visiter la commune le 2 avril 2024 pour s'approprier le projet qui s'étend sur environ 2 hectares. Les échanges ont permis d'élaborer un premier calendrier prévisionnel que monsieur le Maire résume ainsi :

- 2024 finalisation du dossier et réunion publique de présentation
- 2025 mise en œuvre des demandes de subventions auprès des partenaires
- 2026 préparation et lancement des marchés publics
- 2027 première phase de travaux prévue avec l'enfouissement du réseau électrique et la mise en place d'un nouvel éclairage public.

UN PROJET A PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS

Mais ce projet, chiffré début 2023 à plusieurs millions d'euros par le maire Jean-Charles Morel, sur plusieurs années ne peut être assumé par la commune seule. L'aide du programme « Villages d'avenir » sera donc la bienvenue.

Il permettra de mobiliser les financeurs potentiels, comme le Conseil départemental de l'Oise, la région Hauts-de-France, la communauté de communes des Sablons, le SE 60, l'agence de l'eau Seine-Normandie...

En somme, le programme « Villages d'Avenir » offre un soutien crucial aux communes rurales comme Andeville, leur permettant de concrétiser des projets ambitieux tels que la rénovation du centre-bourg. Cette collaboration avec l'État et d'autres partenaires garantit un avenir prometteur pour le village, tout en soulignant la nécessité de mobiliser des fonds supplémentaires pour assurer le succès à long terme de ces initiatives de développement.



Un tout nouveau parcours sportif et de santé pour tous !

A l'initiative de la Communauté de communes des Sablons sous l'impulsion de Dominique Toscani, Vice-Président en charge des Sports a été implanté un parcours sportif de santé composé de 11 ateliers.

Conçu pour répondre aux besoins de tous, qu'ils soient sportifs occasionnels ou aguerris, ce parcours offre une diversité d'exercices adaptés à chacun, leur permettant de progresser à leur rythme, en fonction de leurs capacités individuelles.

Passons à la revue de détail.



ÉLÉMENTS INSTALLÉS

- 2 sauts de haies
- 1 saute-mouton
- 1 module de street workout
- 1 poutre d'équilibre
- 1 barre parallèle
- 1 banc à abdominaux
- 1 barre fixe double
- 1 station pompes et étirements
- 1 espalier et barre fixe
- 1 espalier double



C'est Didier Piersiela-Chaigneau, adjoint au maire délégué à la culture, au sport et à l'animation qui est le référent de ce programme au nom de la municipalité. « L'objectif de la mairie » confirme-t-il « était de répondre à une demande des habitants, mais aussi de renforcer l'attractivité du tour de ville peu utilisé dans cette portion ». Il tient à remercier le soutien financier de la communauté de communes des Sablons.

Ce parcours est situé sur le tour de ville depuis la rue des sports jusqu'à la route de Mortefontaine-en-Thelle sur une longueur d'environ 180 m et dispose de onze éléments très variés allant des barres parallèles aux exercices d'équilibres en passant par des pompes et des étirements. Ils sont utilisables par les jeunes et les moins jeunes et permettent de faire travailler tout le corps.

UNE OUVERTURE EN AVRIL

Les éléments ont été fournis et implantés par la société Proludic titulaire du marché public et en sous traitance par l'entreprise Maillard-Paysage. Les travaux se sont tenus de février à mars 2024.

L'ouverture au public est prévue pour la deuxième quinzaine d'avril. Lors de la visite de réception du chantier, les élus ont pu se rendre compte de la solidité du matériel et de la qualité du parcours.

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

En plus d'un impact bénéfique sur de nombreuses maladies chroniques, les bienfaits des activités physiques et sportives sur la santé sont nombreux.

Sur le bien-être mental en :

Procurant du plaisir
Renforçant l'estime de soi
Diminuant le stress

Sur le bien-être physique par :

Le maintien et/ou l'amélioration des fonctions motrices
Le maintien et/ou l'amélioration des capacités cardio-respiratoire
Le maintien et/ou l'amélioration cognitive

Sur le bien-être social en :

Fréquentant de nouvelles personnes
Luttant contre l'isolement



Le mot de Charles Morel

L'idée d'un tel parcours de santé est de faciliter la pratique sportive et physique de la population, de tout âge » et de souligner « que le sport santé » contribue au bien-être et au maintien d'une bonne santé.



01



02



03



04



05

01

Samedi 13 janvier 2024

Cérémonie de présentation des vœux de monsieur le Maire et du conseil municipal en mairie. Les enfants du Conseil municipal des enfants lisent chacun à leur tour un texte et présentent l'abécédaire sur le thème de la laïcité et « vivre ensemble ».

02

Samedi 17 février 2024

Soirée dansante organisée par l'association Nos Enfants d'Abord (NEDA) au gymnase.

03

Samedi 24 février 2024

Enorme succès pour ce deuxième super loto du Tennis Club d'Andeville au gymnase.

04

Samedi 16 mars 2024

Grand nettoyage de printemps réalisé par les jeunes du Conseil municipal des enfants dans le cadre de l'opération Hauts-de-France Propres.

05

Samedi 23 mars 2024

Cérémonie de remise des cadeaux de naissance en salle du Conseil municipal.

06

Lundi 1^{er} avril 2024

De nombreux enfants accompagnés de leurs parents se sont rassemblés dans le parc de la Mairie pour participer à la grande chasse aux oeufs organisée par la municipalité.



06



07

En ce début d'année 2024,

l'U.S. Andeville a vécu un moment de convivialité et de fierté lors de la remise des nouveaux maillots à ses joueurs, une initiative portée par le Président du club, Jean-Pierre Chastagnol. Cet événement a bénéficié de la présence remarquable de Frédérique Leblanc, conseillère départementale du canton de Méru.

Dans cette cérémonie empreinte de passion et d'engagement, plusieurs figures clés de l'U.S. Andeville ont été mises en lumière. Manuela Goncalves, (photo 1) coach de la catégorie U6/U7, a été honorée pour son dévouement envers ses jeunes footballeurs. Sa catégorie compte au total 18 membres, qu'elle entraîne avec assiduité chaque mercredi de 16h à 17h, avec le soutien précieux des services civiques depuis le mois de novembre.

La photo 2 met en avant Yoann Théry, coach de la catégorie U16 et responsable jeunes du club. Figure emblématique de l'U.S. Andeville, Yoann a une longue histoire avec le club, ayant été à la fois joueur et coach. Après une pause bien méritée, il a décidé cette année de reprendre les rênes des U16. Leurs entraînements ont lieu les mardis de 19h à 21h et les vendredis de 18h30 à 20h au stade Jean-Louis Floury, situé au 3 rue des Sports. Enfin, Hugo Potier, nouvellement nommé coach de la catégorie U8/U9, a également été mis à l'honneur (photo 3). Avec une dizaine de jeunes footballeurs sous sa responsabilité, Hugo apporte son énergie et son expertise lors des entraînements qui se déroulent le mercredi de 17h à 18h30.

Cette remise de maillots illustre parfaitement l'esprit de solidarité et d'engagement qui anime l'U.S. Andeville, où chaque membre contribue à faire grandir le club.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Jean-Pierre Chastagnol, président de l'U.S. Andeville, par mail à l'adresse suivante : andeville.us.549469@lfhf.fr ou par téléphone au 06 30 56 91 38.



07



Elections européennes : allons voter !

Le dimanche 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 : QUAND S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA MAIRIE ?

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai 2024.

Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Tout savoir sur elections.interieur.gouv.fr

PROCURATION : LE SAVIEZ-VOUS ?

Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre.

Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Ma procuratio sur maprocuration.gouv.fr

Les européennes en 3 questions

Les élections européennes, c'est quoi ?

Aux élections européennes, les personnes qui vivent dans l'Union européenne élisent 720 députés pour les représenter au Parlement européen.

Les élections ont lieu tous les 5 ans dans les 27 pays de l'UE.

Pourquoi est-il important de voter ?

Les députés au Parlement européen prennent des décisions qui influencent votre quotidien (emploi, soins de santé, environnement...)

Votre vote est important. Si vous votez, vous avez votre mot à dire.

Que font les députés au Parlement européen ?

Les députés européens représentent les 450 millions de personnes qui vivent dans l'Union européenne.

Ils examinent les projets de nouvelles lois européennes, modifient les lois pour les améliorer, décident du budget de l'Union européenne et votent les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'Union européenne.

Pour un fleurissement éco-responsable : agissons ensemble !

Le projet de fleurissement et d'embellissement s'inscrit dans une logique globale et a pour but de valoriser notre patrimoine bâti et notre patrimoine paysager.



devons tous faire face et nous sentir concernés en changeant notre perception : une herbe sauvage n'est pas sale ! Acceptons la flore spontanée et des tontes plus espacées, et soyons moins exigeants ! Une pratique économique et respectueuse de l'environnement permet aussi de gérer avec la nature et non contre elle.

Sonia Morel, conseillère municipale, déléguée à la communication et au fleurissement.

Nous faisons face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes et nous devons optimiser les moyens humains ainsi que le matériel. Nous devons économiser l'eau, les engrais et respecter le « zéro-phyto ».

C'est pourquoi depuis deux ans, nous plantons et choisissons des plantes vivaces et locales et utilisons le paillage. Cela se fait lentement, mais nous le faisons avec nos moyens. En cette période de guerre contre le changement climatique, nous

Rappel des règles pour la collecte des encombrants :

La gestion de la collecte des déchets volumineux (encombrants) est assurée par les services de la Communauté de communes des Sablons.

Cette collecte se déroule uniquement sur rendez-vous en composant le 03 44 46 38 26. Un jour de ramassage vous sera communiqué lors de votre appel.

- Assurez-vous de sortir vos encombrants la veille de la collecte.
- Veuillez noter qu'aucun encombrant ne sera ramassé lors de la collecte des ordures ménagères.
- Enfin, aucun encombrant ne sera collecté sans avoir pris rendez-vous au préalable.

Etat civil

Naissance

Maëlys GUILLARD 28/11/2023
 Many BOYART 02/12/2023
 Olivia FRAGA PINTO 14/12/2023
 Sören BRETON 09/01/2024
 Ana MORIN DA SILVA 25/01/2024
 Sandro CAVARÉ 16/02/2024

Décès

Louise MICHARD épouse THÉRY 14/11/2023
 Martine SEGUIN épouse POUPEE 11/12/2023
 Claude JOLLITON 31/12/2023
 Joseph CHARRON 05/01/2024
 Gérard ROSE 13/01/2024
 Gilbert AUDINET 20/01/2024
 Nicole DADA épouse LEFÈVRE 29/01/2024





25
AVR

CONSEIL MUNICIPAL Mairie - 20h30

Réunion du Conseil municipal.
Ouvert au public.
Organisé par la municipalité.
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr



27
AVR

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE Mairie - 20h30

Organisé par la municipalité (entrée gratuite).
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr



27
AVR

EXPO-VENTE DE L'ASSOCIATION ARTS ET LOISIRS
Maison des Associations - 10h/17h30

Organisée par l'association Arts et Loisirs.
Maison des Associations (salle N°1) 4 rue des Bleuets
60570 Andeville (accès derrière la Maison des Assistants
Maternels 28 rue des Champs 60570 Andeville)



08
MAI

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945** Parvis de la Mairie - 10h45-10h55

Organisée par la municipalité au Monument aux Morts.
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr



10-11
MAI

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Les services de la mairie d'Andeville seront exceptionnellement fermés le vendredi 10 mai et le samedi matin 11 mai 2024. La mairie sera ouverte au public dès le lundi 13 mai 2024 (de 9h à 12h et de 14h à 17h). Nous vous remercions pour votre compréhension.
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr

8ÈME BOURSE AUX ORCHIDÉES ET PLANTES RARES
Gymnase - 10h à 15h

Organisée par l'association Orchidée 60 (Entrée gratuite / ouverte à tous)



12
MAI

ÉLECTIONS EUROPÉENNES Bureaux de vote

3 bureaux de vote (gymnase 1 rue Jean Jaurès bureaux de vote N°1 et N°2 / bureau de vote N°3 au 43 rue des écoles école maternelle du petit bouton nacré)

Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr



09
JUN

BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI
Place de la République - 14h/16h45

Organisé par le Conseil départemental de l'Oise

Renseignements :
06 23 29 89 37 // bus5-emploi@oise.fr



10
JUIL

**80È ANNIVERSAIRE CÉRÉMONIE D'HOMMAGE
AUX 17 MARTYRS RÉSISTANTS TOMBÉS A LA
LIBÉRATION LORS DE LA DERNIÈRE GUERRE
MONDIALE** Parvis de la Mairie - 10h45-10h55

Organisée par la municipalité au Monument aux Morts.
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr // www.andeville.fr



27
AOÛT

REMISE DE CADEAUX AUX NOUVEAU-NÉS
Mairie - 10h45

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Renseignements :
03 44 52 08 12 // ccas@andeville.fr // www.andeville.fr



14
SEP

CONCERT



Harmonie de Chambly

Samedi
27 avril
20h30

ANDEVILLE
Mairie
Salle du Conseil municipal



Entrée Gratuite



DÉPARTEMENT DE L'OISE
Commune d'Andeville (60570)